



Levée du préavis de grève du 16 avril 2025 pour la Post-Production des Moyens Internes de Fabrication

Après un premier échec de négociations dans le cadre d'une saisine en début d'année, les organisations syndicales CGT, CFTD et FO se sont remises autour de la table le 30 avril, cette fois en appelant les salariés à cesser le travail pendant 72 heures dès le 5 mai.

L'enjeu était de pallier la suppression des binômes de responsables techniques (un profil vidéo, un profil audio) imposée brutalement en septembre par la direction des moyens de fabrication. Face à une direction restée jusque-là inflexible, les OS ont proposé comme compromis l'ouverture de postes de Chefs d'équipement (groupe 6) sur chaque site, permettant à la fois une reconnaissance d'expertise pour les mixeurs de la fabrique, et un réel appui aux responsables techniques de chaque site.

La direction a fini par entendre nos arguments. Elle revoit donc son schéma d'organisation cible avec désormais un responsable technique Post production et un Chef d'équipement (audio) sur l'ensemble des 8 sites concernés (Lille, Nancy, Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse et Rennes).

- Pour les sites de Lille, Strasbourg, Lyon, Bordeaux et Toulouse. La nomination d'un Chef d'équipement sera faite parmi les salariés en poste sur les dits sites, par le biais d'une mise en consultation locale avant la fin du mois de juin 2025.
- Lorsque les postes de responsables techniques audio de Rennes, Nancy et Marseille se libéreront, un poste de chef d'équipement audio sera publié, en premier lieu au périmètre du site. Si un des mixeurs du site est candidat et a les compétences requises pour le poste de chef équipement audio, il sera alors promu sur ce poste et un poste de mixeur sera alors publié.

Les OS et leurs élus resteront vigilants à la bonne mise en œuvre de ces engagements et aux impacts de cette nouvelle organisation sur la santé et l'avenir de chaque salarié. Un point d'étape est convenu dans les instances de proximité concernées d'ici la fin de l'année 2025.

Elles lèvent donc le préavis de grève, pour les 5, 6 et 7 mai prochains.

Paris, le 5 mai 2025